SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 15 octobre 2010 portant nomination dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé

NOR : *SASN1030982A*

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 6141-7-2 et R. 6152-51 ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé,

Arrête :

Article 1er

Mme FALIP (Évelyne), médecin inspecteur en chef de santé publique, est nommée dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé, par voie de détachement, pour une durée de trois ans à compter du 1er novembre 2010.

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale des affaires sociales et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 15 octobre 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN